

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Séance du jeudi 25 juin 2026

Nombre de membre en exercice : 13

Nombre de votants : 11

Nombre de présents : 7

Convocations :18 juin 2026

Présents : Mme Adeline POLLET
 Mme Cécile FRERET
 M. Stéphane BORD
 Mme Pascale PETIT
 Mme Julie GODICHAUD
 M. Serge LIARET
 Mme Geneviève QUESMEL

Absents excusés : M. Alexis RAGACHE, Président donne pouvoir à Mme Adeline POLLET
 M. Marc AVENEL donne pouvoir à M. Stéphane BORD
 Mme Mélanie BUIGNET donne pouvoir à Mme Geneviève QUESMEL
 M. Emmanuel MARIE donne pouvoir à M. Serge LIARET
 M. Fabien SELLIER
 Mme Christine SOLMON

Objet : Tarif accompagnants déjeuners d'automne

Vu l'article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Considérant l'organisation par le CCAS de Sotteville-lès-Rouen de « déjeuners d'automne » au restaurant La Bertelière, située à Saint-Martin-du-Vivier, à destination des personnes âgées de plus de 65 ans inscrites au registre « Seniors » du CCAS;

Considérant la possibilité ouverte aux personnes inscrites d'être accompagnées de leur conjoint de moins de 65 ans, ou, pour les personnes fragiles, d'un accompagnant en s'acquittant d'une participation financière ;

Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer le montant de la participation financière des conjoints de moins de 65 ans et des accompagnants des personnes fragiles souhaitant s'inscrire à un « déjeuner d'automne » organisé par le CCAS de Sotteville-lès-Rouen en octobre 2026 à **28 €**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Président du CCAS,

Alexis RAGACHE